

Signature AgroParisTech

Jeudi 9 Juin – 10H30

Maison du Département

Allocution d'Adeline Hazan, maire de Reims

*

Déroulé :

10h30 : Discours

- * Président du CG – René Paul SAVARY – mot d'accueil
- * AgroParisTech – Directeur – Marc MICHEL
- * **Présidente de RM – Adeline HAZAN**
- * Président du CG – René Paul SAVARY
- * Président du CR – Jean Paul BACHY

10h45 : Signatures officielles de deux conventions

10h50 : Echange Presse

11h00 : Moment de convivialité

12h15 : Déjeuner - organisé par la Département avec les représentants et les collectivités partenaires de l'opération.

*

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Directeur d'AgroParisTech, (Marc MICHEL),

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à **remercier René-Paul Savary de nous accueillir à la Maison du Département pour cette double signature officielle.**

A travers **ces deux conventions de partenariat que nous signons aujourd'hui**, ce sont **deux projets majeurs pour le développement de notre territoire** que nous concrétisons.

Je salue à ce titre **l'esprit de collaboration qui a prévalu à cette signature**, entre les différents partenaires que sont la **Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole.**

La double création d'un **Centre d'Enseignement Supérieur et de Recherche d'AgroParisTech** ainsi que d'un **Centre d'Excellence en Biotechnologies Blanches**, témoigne de cette **volonté commune** de mener une **politique ambitieuse** qui **conforte** notre territoire dans le domaine des **valorisations non-alimentaires des agro-ressources et biotechnologies blanches**.

Les **objectifs** de cette double signature sont **nombreux**.

Elle va notamment nous permettre de **répondre à l'évolution de nos besoins énergétiques tout en favorisant des énergies alternatives**, au sein desquelles les **ressources végétales ont toute leur place**.

Elle constitue également **un atout considérable pour l'attractivité et le dynamisme du territoire**, lui permettant d'accueillir de **nouveaux étudiants et chercheurs**, tout en consolidant **une économie fondée sur la connaissance**.

Vous le savez, **notre territoire est confronté au défi démographique**. De ce point de vue, il est **absolument impératif** qu'il soit en mesure de **défendre son attractivité économique et d'attirer à lui de nouvelles entreprises**.

C'est à ce défi que **ces deux conventions vont nous permettre de répondre**.

*

Depuis plus de vingt ans, l'ensemble des partenaires se sont mobilisés pour **favoriser l'émergence de nouvelles valorisations des agro-ressources** : **Etat, collectivités, laboratoires de recherche publics et privés, équipes scientifiques** et, bien entendu, **opérateurs économiques agro-industriels**.

Cette **mobilisation a porté ses fruits**, puisque aujourd'hui, **la Région Champagne-Ardenne est en pointe dans ce domaine**.

Nos **collectivités** ont notamment su soutenir l'**implantation de formations de haut niveau** telles que **l'École Centrale et AgroParisTech**, qui constituent de **véritables références internationales** dans le domaine de **l'agronomie et de l'environnement**.

C'est dans cet esprit que **la Région Champagne-Ardenne, le Conseil Général de la Marne et Reims Métropole** ont décidé de **financer à part égale** l'installation du **Centre d'excellence en biotechnologie blanches de l'École Centrale Paris** et le projet de **chaire en Agro biotechnologies industrielles d'AgroParisTech**.

Pour sa part, **Reims Métropole s'engage à financer ces deux projets à hauteur de 1,9 M€ annuels sur 8 ans**

Cet effort s'inscrit dans **la logique de notre Projet Reims 2020 qui vise à consolider l'offre d'enseignement supérieur sur notre territoire.**

L'installation d'écoles supérieures de prestige telles que **Sciences Po, Centrale Paris ou AgroParisTech** constituent un **atout considérable pour notre attractivité et renforcent l'attractivité de notre territoire.**

Je vous remercie.